



LYSTER



AVIS PUBLIC

VENTES DE GRÉ À GRÉ

AVIS PUBLIC est par la présente donné, conformément à l'article 6.1 du *Code municipal du Québec*, que la Municipalité de Lyster a autorisé l'aliénation des biens suivants, en faveur des acquéreurs et aux prix indiqués ci-dessous :

BIENS VENDUS	ACQUÉREUR	PRIX
Lot 5 835 654 (résolution 2018-05-103)	Francis Larrivée	10 609.43\$ (plus taxes)
Lot 5 835 498 (résolution 147-06-2014)	William Pilotte	258.30\$ (plus taxes)
Lot 5 835 653 (résolution 2018-05-103)	Francis Larrivée	13 122.02\$ (plus taxes)
Lot 5 835 652 (résolution 2018-05-103)	Amy Boissonneault	13 821.08\$ (plus taxes)
Lot 5 835 665 (résolution 2018-05-103)	Mario Fillion Carole Carrier	12 225.46\$ (plus taxes)

Donné à Lyster, le 23 avril 2020.

Suzy Côté

Directrice générale et secrétaire-trésorière